

Orientations pour l'année 2005 selon les mesures du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François

MESURE	DESCRIPTION DES MESURES POUR L'ANNEE 2005	BUDGET	CALENDRIER PGMR	CALENDRIER RÉVISÉ
MESURE 1	Utiliser une ressource humaine à temps plein, à la MRC, à titre de coordonnateur en matières résiduelles	50 000 \$	Annuel	Annuel
MESURE 2	Application, par la MRC, des moyens de communication pour promouvoir, notamment, la réduction à la source et le réemploi	30 000 \$	Annuel	Annuel
MESURE 3	Diffusion annuelle, auprès d'élèves du primaire, de documentations sur la gestion intégrée des matières résiduelles selon les 3RV-E	**	Annuel	Annuel
MESURE 4	Implantation de mécanismes et d'éléments de suivi annuel permettant à la MRC de contrôler le cheminement des matières résiduelles de son territoire et de vérifier l'atteinte des objectifs du PGMR, par type de matières et par secteur de la Politique 1998-2008, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>la quantité de matières valorisées recueillies par habitant;</li> <li>la quantité de matières valorisées recueillies par ICI-CD;</li> <li>la quantité de résidus recueillis par habitant;</li> <li>la quantité de résidus recueillis par ICI-CD;</li> <li>le coût de la cueillette des matières valorisées par tonne métrique;</li> <li>le coût de la cueillette des matières valorisées par ICI-CD;</li> <li>le coût de la cueillette des résidus par tonne métrique;</li> <li>le coûts de la cueillette des résidus par ICI-CD;</li> <li>le nombre de plaintes par 1 000 habitants.</li> </ul>	*	Annuel	Annuel
MESURE 5	<del>Diffusion de la Création d'une</del> ligne Info-Déchets ( <a href="tel:(819)826-1482">(819) 826-1482</a> ), reliée au coordonnateur en matières résiduelles	n.d.	Annuel	Avril
MESURE 6	Création et diffusion du Bottin des intervenants en matières résiduelles du Val-Saint-François	**	<a href="#">Octobre 2004</a>	<a href="#">Printemps 2005</a>
MESURE 7	Identification <del>trimestrielle</del> du rendement du secteur « municipal » en lien avec les mesures suggérées	*	Annuel	<a href="#">Fin 2005</a>
MESURE 8	Publication d'un bilan annuel des mesures suggérées, incluant les quantités déviées de l'élimination	**	Annuel	<a href="#">Fin 2005</a>
MESURE 9	Réalisation, par la MRC, d'une politique d'acquisition de biens basée sur ISO 14000 (réduction à la source) et sur les pressions que les produits exercent sur l'environnement, après l'étape de la consommation	*	Annuel	<a href="#">Automne 2005</a>
MESURE 10	Adoption, par la MRC et ses municipalités, d'une politique d'acquisition de biens	n.d.	Janvier-Février	<a href="#">Fin 2005</a>
MESURE 11	Implantation de programmes de réduction à la source dans les bureaux de la MRC et de ses municipalités	*	Automne	<a href="#">Fin 2005</a>
MESURE 12	Contribution financière de la MRC à des organismes de soutien, valorisation ou à l'optimisation d'un parc de conteneurs afin de contribuer à la réduction à la source et au réemploi, notamment pour les encombrants ( <a href="#">écocentre</a> )	50 000 \$	Annuel	Annuel
MESURE 13	Modification du programme de sensibilisation et d'information via des journaux régionaux et municipaux afin de le rendre <del>trimestriel</del> mensuel	**	<a href="#">Avril 2004</a>	<a href="#">Avril 2005</a>
MESURE 14	<del>Continuation, Augmentation de la fréquence</del> par la MRC, de la sensibilisation sur les résidus domestiques dangereux	*	Annuel	Annuel
MESURE 15	Sensibilisation des industries, par la MRC, afin qu'elles entreprennent une démarche couvrant les 3RV	*	Annuel	Annuel

\* Inclut avec la ressource humaine de la MRC (coordonnateur en matières résiduelles)

\*\* Inclut avec l'application des moyens de communication

## Orientations pour l'année 2005 selon les mesures du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François

<b>MESURE 16</b>	<a href="#">Capsules d'information, Diffusion mensuelle</a> , dans un journal régional, des coordonnées des comptoirs de vêtements usagés et des points de services du parc de conteneurs	**	Annuel	Annuel
<b>MESURE 17</b>	<del>Évaluation d'implanter un mode permanent de récupération des textiles en collaboration avec les organismes concernés</del> <b>COMPLÉTÉ EN 2004</b>	*	Annuel	<a href="#">Complété en 2004</a>
<b>MESURE 18</b>	Organisation d'une séance annuelle pour mettre en contact la population, les ICI et les intervenants en matières résiduelles	**	Novembre	Novembre
<b>MESURE 19</b>	Organisation, par les municipalités, de fins de semaine dédiées au réemploi avec des permis gratuits pour des ventes-débarras	n.d.	1-2 fois / année	1-2 fois / année
<b>MESURE 20</b>	Utilisation des permis de ventes-débarras afin d'obtenir des données sur le cheminement des matières résiduelles	*	Annuel	Annuel
<b>MESURE 21</b>	Sensibilisation de la population, par la MRC, afin de générer des initiatives visant à favoriser le compostage de matières putrescibles	10 000 \$	Annuel	Annuel
<b>MESURE 22</b>	Évaluation, par la MRC, d'implanter un programme de compostage domestique pour les portes du secteur municipal	*	Annuel	<a href="#">Automne 2005</a>
<b>MESURE 23</b>	<del>Évaluation</del> <a href="#">Installation</a> des mesures appropriées reliées aux collectes spéciales pour les feuilles à l'automne, les arbres de Noël, les encombrants et les métaux et pour la ferraille	*	Annuel	<a href="#">Été 2005</a>
<b>MESURE 24</b>	<del>Évaluation trimestrielle des volumes de matières putrescibles collectées dans le secteur «municipal»</del> <b>NON APPLICABLE EN 2005</b>	*	Septembre	<a href="#">N/A</a>
<b>MESURE 25</b>	<del>Évaluation de l'intégration des ICI à la collecte de matières putrescibles</del> <b>NON APPLICABLE EN 2005</b>	*	Annuel	<a href="#">N/A</a>
<b>MESURE 26</b>	Collaboration technique, de la MRC, auprès de la population et des ICI pour l'implantation d'activités spécifiques	*	Annuel	Annuel
<b>MESURE 27</b>	<a href="#">Appel d'offre pour l'achat regroupé Distribution</a> , pour la collecte sélective porte-à-porte dans le secteur « municipal » et dans toutes les municipalités de la MRC, de bacs de 200 ou 360 litres <del>et, pour les six logements et plus, un bac de 1 060 litres</del>	826 000 \$	<a href="#">Novembre 2004</a>	<a href="#">À déterminer</a>
<b>MESURE 28</b>	Continuation d'une collecte « résidus » porte-à-porte pour le secteur « municipal » dans toutes les municipalités de la MRC	s.o.	Annuel	Annuel
<b>MESURE 29</b>	Adoption, par la MRC et ses municipalités, d'un politique de valorisation des résidus générés lors des travaux de construction et de démolition réalisés par les municipalités ou pour le compte des municipalités	n.d.	Annuel	<a href="#">Automne 2005</a>
<b>MESURE 30</b>	Publication bi-annuelle, dans un journal régional, des résultats obtenus par les ICI et des actions entreprises par celles-ci	**	Septembre	Septembre
<b>MESURE 31</b>	Évaluation annuelle des activités actuelles et potentielles de valorisation des boues et des capacités dans le territoire de la MRC, comme pour l'agriculture, <a href="#">par un questionnaire annuel aux municipalités concernées</a>	*	Annuel	Annuel
<b>MESURE 32</b>	Obtention, par des échanges, des besoins annuels des recycleurs/récupérateurs œuvrant sur le territoire <a href="#">via le bottin</a>	*	Annuel	<a href="#">Printemps 2005</a>
<b>MESURE 33</b>	Opération d'un programme de suivi et de surveillance du lieu d'enfouissement de la MRC	n.d.	Annuel	Annuel
<b>MESURE 34</b>	Analyse par la MRC, de la durée de vie utile du lieu d'enfouissement actuel afin de permettre de réaliser des économies compte tenu des coûts nécessaires à la fermeture, à la post-fermeture ou à l'ouverture potentielle d'un lieu d'élimination technique	n.d.	Annuel	Annuel

\* Inclut avec la ressource humaine de la MRC (coordonnateur en matières résiduelles)

\*\* Inclut avec l'application des moyens de communication